



GROUPE DE TRAVAIL REUNION TECHNIQUE D'APPROFONDISSEMENT



Tél : 01 47 70 91 69

E-mail: contact@fo-dgfip.fr

Web: <http://www.fo-dgfip.fr>

Numéro 43 du 2 octobre 2014

Déclaration liminaire

GT Mutations 2015 – A – B - C du 1^{er} octobre 2014

Monsieur le Président,

L'automne est souvent signe de rentrée, d'avis d'imposition, de taxe foncière Mais en ce qui nous concerne c'est le lancement de la campagne de mutations 2015.

Dans quelques jours, l'appel à candidatures pour les services centraux et structures assimilées pour les A, B et C va paraître sur ULYSSE lançant ainsi la campagne 2015. La campagne est donc bien démarrée !!!

Si bien démarrée que déjà, des directeurs ici ou là réunissent les agents pour leur faire part des suppressions d'emplois envisagées !!

Dans l'Orne par exemple, le directeur annonce : 6 suppressions d'inspecteurs vérificateurs d'une brigade dudit département.

Dans un même temps, le Directeur de la DIRCOFI voisine (DIRCOFI Ouest) annonce la fusion des 2 brigades avec la création de 5 postes en Dircofi !!

Où est la fiche concernant ces choix ? Qu'advient-il des agents qui perdent leur poste. On les dit « prioritaires », s'ils font savoir rapidement qu'ils acceptent de suivre leur emploi à la DIRCOFI mais « prioritaires » de quoi ?

Où existe cette priorité dans nos règles de gestion ?

Ces pratiques sont inacceptables.

Cette situation est anxiogène pour les agents concernés, nous vous demandons des explications sur ces faits. Puisqu'il se dit qu'une éventuelle « priorité » pourrait être accordée par le bureau gestionnaire de centrale !!

Nous ne pouvons nous satisfaire de l'ébauche faite dans la fiche 4 au CTR contrôle fiscal du 9 septembre dernier, puisqu'il y est question effectivement de la DIRCOFI Ouest...

F.O.-DGFIP est opposé à toute régionalisation du Contrôle fiscal, a fortiori organisée en catimini.

Le Syndicat **F.O.-DGFIP** est aujourd'hui alerté par son réseau militant que d'incessantes opérations de restructurations de postes sont menées par les directions locales sans que les représentants du personnel dans les comités techniques locaux en soient informés. Ces derniers les apprennent parfois par la presse quand ce n'est pas par les élus locaux.

C'est le cas notamment du transfert de la gestion de l'hôpital de Sartène à la Trésorerie Hospitalière d'Ajaccio. Que va devenir la Trésorerie de Sartène ? Idem pour le transfert à Ajaccio de la gestion de l'hôpital local de Bonifacio.

Ces 2 projets cités supra participent d'une politique insupportable de démantèlement des services publics de proximité.

Ces exemples, témoignent d'un réel mépris du devoir d'information et de concertation envers les élus locaux, les présidents des conseils d'administration des hôpitaux mais également envers les personnels des trésoreries et leurs représentants syndicaux.

Mais cela va dans le sens du tour de France réalisé par le Directeur des Ressources humaines et le Bureau SPIB qui annoncent la fermeture de 850 postes comptables entre 2015 et 2018.

Sur 2015, sont prévues 100 fermetures de postes comptables et 200 opérations de fusion ou réorganisation.

Adieu les postes C4 dévolus aux inspecteurs : ils seront ou regroupés pour former de plus grosses entités classées en C3 ou alors fermés. Les agents devront alors faire des dizaines de kilomètres pour retrouver une commune d'affectation locale.

Qui peut se réjouir aujourd'hui, autour de cette table, de ce que devient la DGFIP ? Nous nous interrogeons sur les moyens dont disposeront les agents pour mener à bien leur mission de service public.

F.O.-DGFIP condamne tout démantèlement des services publics.

Vous n'êtes pas sans connaître les résultats de l'observatoire interne des ministères économiques et financiers parus le 25 septembre 2014. Ils démontrent qu'à l'évidence les problèmes d'effectifs et les suppressions d'emplois sont au cœur des discussions et que le stress au travail est en hausse dans la catégorie A.

Alors à quoi sert donc un observatoire si les attentes des agents ne sont pas prises en considération ? C'est de la démagogie ou de la manipulation ?

Dans le dossier présenté que nous devons examiner sur 2 jours (le 1^{er} et 14 octobre) vous mettez sur table 12 fiches mais à notre sens il en manque, citons entre autres le mouvement spécifique sur postes, uniquement pour les B et les C qui avait été maintenu afin de pourvoir des emplois restés vacants à l'issue des mouvements nationaux et locaux.

Il en est ainsi également de la bonification pour durée de séparation, les rapprochements internes...

Passés aux oubliettes ces engagements actés ?

Cette année, nous notons positivement qu'un calendrier de campagne est joint. **F.O.-DGFIP** vous en avait reproché l'absence l'année dernière.

Bien que purement indicatives, les dates prévisionnelles de CAP des contrôleurs ne nous conviennent pas, ni non plus d'ailleurs celles des inspecteurs. Il est impératif d'avancer les dates de sortie des projets afin que les suites se déroulent avant fin juin pour que les agents puissent organiser leur vie personnelle dans les meilleures conditions.

Par ailleurs, il conviendrait de fixer une date de dépôt de demande de mutation identique pour les contrôleurs stagiaires et les inspecteurs stagiaires soit la 1^{ère} semaine de février 2015.

Nous reviendrons sur ces points au cours des débats.

Nous sommes à l'aube de 2015 et arrivons aux mouvements unifiés des B et des C qui vont clore les discussions entamées depuis 2011.

Nous vous demandons de créer les conditions d'une plus grande souplesse dans les CAPN. En effet, en 2014, année de la disparition du « droit au retour », aucune extension n'a été acceptée en CAPN des contrôleurs, ce qui a laissé une certaine amertume.

Petit rappel : Les évolutions culturelles ne se font pas à coup de hache.

À la lecture du dossier, nous avons été surpris de voir une fiche sur les évaluateurs domaine (hors DNID).

À l'heure où la mobilisation de ces personnels est forte (des pétitions vous ont été transmises) présenter une fiche proposant de les extourner de la mission/structure « direction » en créant une mission/structure « évaluateur domaine » relève de la provocation.

Une réunion spécifique sur le Domaine devait se tenir qu'en est-il ?

F.O.-DGFIP ne manquera pas de vous réexprimer ses revendications :

- Une révision des 565 RAN et de leur périmètre, que les nouveaux projets soient présentés en CT locaux.
- Une affectation la plus fine possible (commune, mission, structure) et pôle direction pour les inspecteurs.
- L'application de la possibilité d'affectation dans le département d'origine pour les agents promus de C en B par concours ou liste d'aptitude dite « droit au retour ».
- 2 vrais mouvements de mutations pour les A, B et C (1^{er} septembre et 1^{er} mars) comme cela existe pour les IDIV.
- Un mouvement spécifique sur postes pour les B et C.
- Une sortie anticipée des projets de mutations pour toutes les catégories.
- S'agissant du délai de séjour des inspecteurs stagiaires, nous réitérons ici notre demande de prise en compte du délai de séjour à compter du 1^{er} septembre N et non du 1^{er} mars N+1 comme le préconise l'administration.
- Enfin **F.O.-DGFIP** dénonce le nombre croissant d'affectations « à la disposition du directeur ».
- Et condamne les affectations d'office sur des postes huissiers.

Nous attendons un dialogue social constructif, approfondi et dans le respect partagé. Sur ce sujet comme sur beaucoup d'autres, les agents attendent. Il ne faut pas les décevoir et encore moins les priver d'acquis qu'ils souhaitent conserver.

Enfin, concernant les scolarités aujourd'hui à l'ENFiP, nous vous demandons de communiquer leur dominante aux Inspecteurs et aux Contrôleurs stagiaires au plus tard le 19 décembre.

Nous regrettons une fois de plus le choix de l'administration de ne pas avoir fait appel aux listes complémentaires des Contrôleurs et des inspecteurs.

L'administration n'a pas anticipé les départs en retraite des contrôleurs Principaux arrivés au 11^{ème} échelon. Par conséquent, le constat est le suivant : il manque des contrôleurs des finances publiques dans le réseau et vous n'avez de surcroît, pas compensé les désistements pour la rentrée du 1^{er} octobre 2014 (969 lauréats sur la liste principale alors que seulement 907 contrôleurs stagiaires rentrent à l'ENFiP aujourd'hui).

Ce groupe de travail doit donner lieu à un relevé de conclusions.

Une note de service **unique** pour les A, B et C doit être envoyée aux organisations syndicales nationales avant d'être diffusée dans le réseau.

Les guides spécifiques aux stagiaires doivent nous être envoyés aussi.

Pour conclure F.O.-DGFIP vous demande :

- la liste des RAN déficitaires à l'issue du mouvement de septembre 2014. (Les RAN qui présentent, selon vos estimations, un déficit d'effectif au moins égal à 40 % de l'effectif théorique).

**BULLETIN
D'ADHESION**



NOM : PRÉNOM :

N° DGI ou N° AGORA : ADRESSE MÈL :

GRADE : QUOTITÉ DE TEMPS DE TRAVAIL :%

AFFECTATION :
déclare adhérer au Syndicat National Force Ouvrière des Finances Publiques (F.O. – DGFIP)

Fait à le
(signature)

→ **66 %** de la cotisation syndicale fait l'objet d'un crédit d'impôt sur le revenu

Syndicat National FORCE OUVRIÈRE des Finances Publiques
45-47, rue des Petites Écuries 75484 PARIS Cedex 10

Téléphone : 01.47.70.91.69 - Télécopie : 01.48.24.12.79 - e-mail : contact@fo-dgfip.fr - web : <http://www.fo-dgfip.fr>
C.P.P.P. 0519 S 06593 - Imprimé au siège du Syndicat National - Directeur de la publication : Hélène FAUVEL